

**2024-019**DEPARTEMENT DE  
L'AUDEARRONDISSEMENT  
DE NARBONNE**DOMAINE :**

FINANCES LOCALES

**SOUS-DOMAINE**

DECISIONS

BUDGÉTAIRE

**Nombre de Conseillers**

En exercice : 14

Présents : 10

Votants : 13

**OBJET :**Révision des tarifs des  
salles communales**CONVOCACTION C.M. :**  
28/03/2024REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE**COMMUNE DE BAGES****Délibération n° 10****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 04 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le quatre avril

Le Conseil Municipal de la commune de BAGES (Aude)

Légalement convoqué, s'est rassemblé au foyer municipal de Prat de Cest, commune de BAGES (Aude), sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis RIO, Maire de BAGES (Aude).

**PRÉSENTS** : Jean-Louis RIO, Catherine ROI, Henri BASTIDE, Emilie EVEILLECHIEN, Stéfan FROWEIN, Henri BUSTO, Charles REALES, Cécile JASSIN, Marie-Josée BOUNOURE, Philippe CARRERA.

Formant la majorité des membres en exercice.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Frédéric BOU, Sandrine SERRE, Claudine BOUFFET, Marie-Claude, BUSTO.**PROCURATIONS** : Frédéric BOU à Emilie EVEILLECHIEN, Sandrine SERRE à Jean-Louis RIO, Claudine BOUFFET à Henri BASTIDE.**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Catherine ROI.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération N° 2014-043, du 10 juillet 2014, relative à la révision des tarifs des foyers municipaux.

Compte tenu du coût croissant des fluides, et d'entretien, il convient de réviser les tarifs d'occupation des salles municipales de la commune. Ces tarifs seront applicables à compter du 01 mai 2024.

L'augmentation pourrait s'établir de la façon suivante :

ESPACE DAUDE	Petite salle		Moyenne salle		Grande salle		Ensemble des 3 salles	
	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end	Journée	Week-end
Séminaires Congrès Réceptions	350 €	500 €	600 €	900 €	800 €	1 300 €	1 500 €	2 400 €
Manifestations Professionnelles								
Fêtes familiales non bageoises								
Associations extérieures	230 €	360 €	360 €	510 €	460 €	670 €	720 €	1020 €
Arbres de Noël								
Expo-vente								
Bageois	150 €	250 €	280 €	400 €	380 €	560 €	610 €	860 €

CUISINE EXTÉRIEURE DAUDÉ	Tarif journée	Tarif week-end
Extérieurs	50 €	100 €
Bageois	25 €	50 €

La cuisine extérieure ne peut être louée qu'à condition :

- Qu'elle soit louée en même temps que la salle moyenne
- Qu'elle soit louée en même temps que l'ensemble des trois salles

FOYER PRAT DE CEST	Tarif journée	Tarif week-end
Extérieurs	360 €	510 €
Bageois	280 €	400 €

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré,  
le Conseil Municipal :

- ⇒ APPROUVE les nouveaux tarifs tels qu'ils sont présentés sur les tableaux ci-dessus à compter du 01 mai 2024,
- ⇒ DECIDE de fixer le montant de la caution à 750 € quelle que soit la salle,
- ⇒ DIT que ladite délibération abroge la délibération N° 2014-043 du 10 juillet 2014,
- ⇒ PRÉCISE que la présente délibération sera :
  - Transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Narbonne au titre du contrôle de légalité,
  - Transmise au comptable de la collectivité,
  - Publiée et affichée en mairie conformément aux règlements en vigueur.

LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE PAR :

- ☉ 12 voix pour
- ☉ 01 abstention

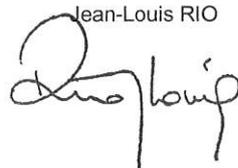
Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme

**AFFICHAGE DE LA  
CONVOCACTION C.M :**  
28/03/2024

**CERTIFIÉE  
EXECUTOIRE  
PAR RECEPTION EN  
S/PREFECTURE LE :**  
08/04/2024

**PAR PUBLICATION  
LE :** 08/04/2024

Jean-Louis RIO  


Maire de BAGES



Catherine ROI  


Secrétaire de séance